

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de Douarnenez

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. Par M^r François Nicol, Institutur Lib.

Et combien a-t-elle de maitres ?

R. Il y a 9 adjoints et 2 Surveillants

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 440

Et combien de pensionnaires ?

R. 93

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. à la Société Civile de Plœrmel pour l'enseignement primaire. Président M^r L. Bonde Languinais

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. Elle l'est tout d'abord par les ressources C.A.D. par le produit des rétribut. scolaires, de fournitures et de la pension.



Paroisse de Douarnenez

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. Par M^{lle} Marie Herwen, Directrice

Et combien a-t-elle de maitresses ?

R. Il y a 8 maitresses

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 360

Et combien de pensionnaires ?

R. _____

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. à la Société Civile de Quimper - Président M^r D. Causse

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. Elle l'est tout d'abord par les ressources C.A.D. par le produit des rétributions scolaires, fournitures et de la pension.

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. Non

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. En 1880, vers la fin de l'année

Personnel congréganiste.

(1) voir au verso.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. Oui

Quel en est le nombre ?

R. Il y a 7, dont 2 pour l'œuvre, 1 pour le ling. de l'église

A quelle congrégation appartiennent-elles ? 4 pour l'œuvre, 1 pour la musique et de peinture.

R. à la Congrégation des Filles du 1^{er} Esprit de St-Basile

Veillez bien, M _____, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Évêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

+ FRANÇOIS-VIRGILE,
Evêque de Quimper & de Léon.

Le 16 août (1) - 1902.
— Lorsque les cours de l'école primaire ont été
expulsés (2) - D'où 2 cours toujours restés
en ville, donnant des leçons particulières,
Mr. le préfet a accordé un surpôt pour
les 2 écoles :

Ecole maternelle : 3 cours, 238 enfants.

Azile : 3 cours, $\frac{380}{615}$ enfants.

L'enseignement a été rétabli -

De sorte que nous avons encore dans le Département
le chiffre de 13 cours. -

L'école primaire libre est reprise.

Les locaux des Maîtres libres laïques sont
réparés de ~~leur~~ des leurs.

A l'Hospice, nous avons 3 Religieuses
du 1^{er} Supplément, qui sont
chargées de cette maison, au nom de la
Commune.

Levigneux instructeur par le tournoi

P. Auffret
Cair